



CELINE TELLIER

MINISTRE WALLONNE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA NATURE,  
DE LA FORET, DE LA RURALITE ET DU BIEN-ETRE ANIMAL

GOVERNEMENT WALLON

Namur, le 17 MAI 2021

19 MAI 2021

513

Monsieur Marc Fichers  
Madame Catherine Wattiez  
Nature & Progrès Belgique  
Rue de Dave, 520

5100 JAMBES

Contact : Cellule environnement

PAROTTO Gilles

081/253.911

[gilles.parotto@gov.wallonie.be](mailto:gilles.parotto@gov.wallonie.be)

Nos Réf. CeT/JuB/ReB/Gip/MuC/21-6319

Vos Réf. N&P/015/MAF/LAV

**Objet :** Le maintien de la réglementation OGM

Monsieur Fichers, *Cher Marc,*  
Madame Wattiez,

Votre courrier du 31 mars dernier m'est bien parvenu et a retenu toute mon attention.

Je partage vos préoccupations quant à ces tentatives de déréglementation et je salue vivement votre initiative d'interpellation auprès de Monsieur Timmermans. J'ai pris connaissance des informations que vous avez fait parvenir au cabinet concernant les nouveaux OGM et je vous en remercie.

Les résultats de l'étude de la Commission Européenne, assez inquiétants, ouvrent bel et bien la voie vers une déréglementation d'organismes issus de certaines NGT. Les Etats membres seront consultés prochainement ; je ne manquerai pas de rappeler les engagements wallons et de défendre notre point de vue sur la question. Je reste fermement opposée aux OGM, anciens comme nouveaux, et continuerai à défendre le principe de précaution lors des prochaines rencontres avec les autorités compétentes.

Dans l'attente de la suite, n'hésitez pas à transmettre à mon cabinet toute information que vous jugeriez utile.

Je vous prie de recevoir, Monsieur Fichers, Madame Wattiez, mes salutations les meilleures.

La Ministre,

*Gilles*  
Céline TELLIER